



RAPPORT ANNUEL // 2015





Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



PROMOUVOIR
LA GESTION DURABLE
DE LA FORÊT

Communication groupe AFNOR – S1605110

Conception graphique : GAYA. Crédits photos © Hubert Mouillade (pp. 3, 24, 39, 42) - Fotolia. Imprimé sur papier certifié PEFC/10-31-1427

ÉDITO

L'ANNÉE 2015 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR AFNOR.

En effet, le corpus normatif s'est enrichi de deux normes volontaires révisées, qui se distinguent par leur déploiement massif et réussi au sein de la sphère économique internationale : il s'agit des normes ISO 9001 et ISO 14001. Ces textes fournissent de nouvelles lignes directrices aux systèmes de management de la qualité et de l'environnement, deux thématiques phares qu'AFNOR a, de longue date, inscrites dans sa feuille de route aux côtés de sujets plus récents, comme les services, l'usine du futur ou la silver économie.

La publication de l'ISO 14001 révisée a coïncidé avec la tenue, à la fin de l'année, de la COP 21 à Paris, le changement climatique s'affirmant comme un enjeu écologique majeur de ce siècle. AFNOR y était représentée à travers l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La combustion des énergies fossiles étant une source très importante de gaz à effet de serre, ce fut également l'occasion de donner un coup de projecteur sur l'efficacité énergétique, sujet phare de la loi française relative à la transition énergétique promulguée en août 2015, et pour lequel AFNOR est force de propositions et de solutions.

2015 signe également la succession de deux cycles pour AFNOR, ses adhérents et ses partenaires : d'une part la stratégie française de normalisation, dont l'édition 2011-2015 s'efface au profit d'une nouvelle édition, portant sur la période 2016-2018, et d'autre part le contrat d'objectifs passé avec l'État, sur le même intervalle de temps. Nous vous en présentons ici un bilan global. Ce passage de relais est l'occasion de remercier vivement toutes celles et ceux qui agissent au sein du système français de normalisation, à savoir les entreprises (fournisseurs ou clients), les Pouvoirs publics, les associations de consommateurs, les collectivités locales, les ONG. Saluons ici les experts qui se sont vu confier de nouvelles responsabilités, en particulier les nouveaux présidents de Comités stratégiques (CoS), ainsi que les membres du nouveau Comité d'audit et d'évaluation (CAE), instance garante du bon fonctionnement d'AFNOR et des bureaux de normalisation sectoriels.

Claude Satinet,
président
du conseil
d'administration

Olivier Peyrat,
directeur général



Côté digital, le groupe AFNOR a redoublé d'efforts. Un nouveau site, Norm'info, a vu le jour pour inciter tous les publics à participer au processus normatif et à suivre chaque étape de la « fabrication » d'une norme volontaire. Une appropriation d'autant plus souhaitable qu'en 2015, trois études, émanant respectivement d'AFNOR avec le cabinet BIPE, de BSI au Royaume-Uni, et de la Fabrique de l'Industrie, ont apporté de nouvelles démonstrations sur le rôle d'accélérateur de croissance que représente la normalisation volontaire. L'étude d'impact économique de la normalisation, réalisée par le BIPE pour le compte d'AFNOR, évalue précisément le bénéfice de l'implication des entreprises en matière de normalisation sur leur dynamisme économique. Et cela, qu'il s'agisse d'une contribution active aux travaux de normalisation ou d'un recours fréquent aux normes, une fois celles-ci publiées. Trois indicateurs sont particulièrement significatifs : 20 % de taux de croissance supplémentaire du chiffre d'affaires, 19 % de chiffre d'affaires à l'export en plus et 15 milliards d'euros d'apport à la production nationale.

Nous souhaitons enfin remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs du groupe AFNOR, qui, malgré les inquiétudes nées des évènements de 2015, ont montré toute leur implication pour assurer la continuité des activités du groupe et l'accueil de nos différents publics, en maintenant respectivement réunions internationales, sessions de formation et autres commissions de normalisation. Ils ont ainsi fait vivre les valeurs chères à AFNOR - collectif, qualité, confiance, responsabilité - et donné un bel exemple de ce « vivre ensemble » que nous appelons de nos vœux.

FAITS MARQUANTS 2015	07
VIE DE L'ASSOCIATION	23
RESPONSABLE ET DURABLE	31
ACTEURS ET VIE DU SYSTÈME FRANÇAIS DE NORMALISATION	37

AFNOR, SOURCE DE CONFIANCE DEPUIS 1926



ASSOCIATION DE LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ
PUBLIQUE, AFNOR EST CHARGÉE D'UNE MISSION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL FIXÉE PAR LE DÉCRET DU 16 JUIN
2009 RELATIF À LA NORMALISATION POUR :

- recenser les besoins en normalisation volontaire,
- mobiliser les parties intéressées,
- promouvoir les positions françaises, aux niveaux européen et international,
- organiser une consultation publique sur chaque projet de norme française, européenne ou internationale et homologuer la version finale.

AFNOR met en œuvre sa mission en s'appuyant sur quatre valeurs :
collectif, qualité, confiance, responsabilité.

LA NORMALISATION, UN VRAI PLUS POUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES QUI S'Y IMPLIQUENT

QUAND UNE ENTREPRISE ÉLABORE ET APPLIQUE LES NORMES VOLONTAIRES, ELLE EN TIRE UN VRAI BÉNÉFICE, VISIBLE SUR SON COMPTE DE RÉSULTATS.

/ LES BÉNÉFICES EN TROIS CHIFFRES



Les entreprises parties prenantes des commissions de normalisation affichent un taux de croissance annuel de 4 %, à comparer aux 3,3 % de moyenne pour l'ensemble des entreprises, impliquées ou non. Autrement dit, participer au processus de normalisation ouvre des marchés : cela permet à l'entreprise d'être au bon endroit, au bon moment, avec le bon produit ou le bon service.

Les entreprises acheteuses de normes ou parties prenantes des commissions de normalisation exportent davantage : leur taux d'export est de 18,2 %, contre 15,3 % dans l'ensemble des entreprises. Autrement dit, la norme est un passeport pour mieux vendre hors de ses frontières.

L'utilisation des normes volontaires participe à la production française (entendue comme le chiffre d'affaires cumulé de toutes les entreprises françaises) à hauteur de 15 milliards d'euros par an. Autrement dit, si les entreprises n'appliquaient pas les normes pour leurs produits et services, elles vendraient moins, donc produiraient moins. En définitive, le jeu en vaut la chandelle : s'impliquer dans la normalisation est un investissement qui se révèle payant !

Source : Étude d'impact économique de la normalisation, BIPE, janvier 2016.



690

NOUVELLES NORMES
PUBLIÉES



1 263

NORMES
RÉVISÉES



1 192

NORMES
RETIRÉES



131

PROFESSIONNELS FORMÉS
À LA NORMALISATION



168

RÉUNIONS
INTERNATIONALES
EN FRANCE



+ DE 140 000

NORMES VENDUES
À L'UNITÉ



2 049

ENQUÊTES PUBLIQUES



32

NOUVEAUX MEMBRES
ADHÉRENTS



COMMISSIONS DE NORMALISATION



49 %
ANIMÉES
PAR LES BNS

(BUREAUX
DE NORMALISATION
SECTORIELS)

51 %
ANIMÉES
PAR AFNOR

POSITION DE LA FRANCE PARMI LES ORGANISMES
DE NORMALISATION INTERNATIONAUX :

13 nouvelles responsabilités obtenues // **2^e** au niveau européen (CEN : 33 pays)
Dans le **top 5 mondial** (ISO : 166 pays)

34 375 normes et documents normatifs

90 % des normes volontaires sont d'origine européenne ou internationale

Moins de 1 % des normes sont rendues d'application obligatoire par la réglementation

+ de 20 000 professionnels ont choisi d'agir en normalisation

FAITS MARQUANTS 2015



INSTANCES & GOUVERNANCE
REPRÉSENTATION À L'INTERNATIONAL
INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NORMALISATION VOLONTAIRE
NOUVELLES NORMES VOLONTAIRES
NOUVELLES PERSPECTIVES
INFORMATION ET SOLUTIONS AFNOR ÉDITIONS
COÛTS ET RESSOURCES DE LA NORMALISATION
COMPTE DE RÉSULTATS

INSTANCES & GOUVERNANCE

// DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

PLUSIEURS PERSONNALITÉS FONT LEUR ENTRÉE DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE D'AFNOR.

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arrivées

/ Julie Chaminade (AIMCC) remplace Marc Lebrun

/ Eric Durand (FFB)

/ Christophe Bonnin (Veolia Eau)

/ Stéphane Dupré La Tour (EDF) remplace Jacques Munier

/ Jean-Michel Poulier (GIFAS) remplace Catherine Giudicelli

/ Marie-Laurence Guillaume (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle) remplace Valérie Delahaye-Guillocheau

Assistant de droit au conseil d'administration

/ Jean-Louis Tertian (contrôleur général) remplace Albert-Patrice Peirano

/ Bernard Raspaud, président du Comité d'audit et d'évaluation, remplace François Falconnet

AU SEIN DES COMITÉS STRATÉGIQUES (COS)

/ Biens de consommation, sports et loisirs : Sophie Huberson (SNELAC) remplace Catherine Trachtenberg (FIFAS), Stéphane Jock (Décathlon France), vice-président

/ Construction et urbanisme :

Phillippe Estingoy (Agence Qualité Construction) remplace François Pellegrin (UNSFA Architecte)

/ Information et communication numérique : Yves Lequerrec (Banque Postale) remplace Philippe Courqueux (CORA)

/ Santé et action sociale :

Michel Ballereau (le Noble Age) remplace Bjorn Fahlgren (APHP)

/ Santé et sécurité au travail :

Olivier Toche (ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) remplace Valérie Delahaye-Guillocheau

/ Transport et logistique :

Florence Castel (Advancity) remplace Jean-Bernard Kovarik (DGITM)

AU COMITÉ D'AUDIT ET D'ÉVALUATION (CAE)

/ Bernard Raspaud, président nommé en octobre 2015

Nouveaux membres

Guy Coquillat, Ernestine

Andréa Ilboudo, Philippe Le Coustumer, Anne-Marie Le Niger, Patrick Ménanteau et Jean-Charles Sarbach.

AU COMITÉ DE CONCERTATION NORMALISATION ET ARTISANAT (CCNA)

/ Philippe Bach, président de PROCOPI, désigné par la CGPME, remplace Sandrine Bourgogne, démissionnaire



VINCENT LAFLÈCHE ÉLU PRÉSIDENT DU CEN

Vincent Laflèche, président directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et ancien président de l'INERIS (Institut national de l'environnement et des risques), a été élu président du Comité européen de normalisation (CEN) en juin 2015. Il officiera aux côtés de l'actuel président, Friedrich Smaxwill, durant l'année 2016, et succèdera à ce dernier à compter de janvier 2017, jusqu'en 2019.

// L'ADHÉSION, UNE FORTE VALEUR AJOUTÉE

En 2015, l'équipe Relations adhérents a lancé une vaste enquête auprès des 1 782 membres adhérents de l'association AFNOR. Objectif : connaître leur niveau de satisfaction quant à l'offre de services, leur niveau de connaissance de cette offre, et les attentes de services complémentaires.

Pour plus de 70 % des répondants, adhérer à AFNOR constitue une valeur ajoutée pour leur organisation. Ils apprécient avant tout la veille et les alertes sur les actualités normatives qui leur sont adressées en exclusivité, la relation privilégiée avec une équipe dédiée, le sentiment de se positionner comme experts de leur domaine.

Résultat : un très bon niveau de satisfaction globale, en nette augmentation sur ces deux dernières années, avec 83 % des correspondants en entreprise satisfaits de l'offre adhésion (dont 10 % de très satisfaits), et 100 % des utilisateurs ponctuels satisfaits des services adhésion (dont 16 % de très satisfaits).

Ces informations précieuses ont conduit à une réflexion globale sur les services proposés aux membres adhérents. Contacts personnalisés, nouveaux outils : une nouvelle offre sera élaborée en 2016.



> Le succès de l'année : la rencontre Exclusive « Transport des biens culturels » en décembre 2015, qui a réuni plus de 115 participants.

// LA NORMALISATION INTERNATIONALE AU COEUR DES ÉVÈNEMENTS ADHÉRENTS



PRIX OR NORMES ET PRIX AMPÈRE // 14 PERSONNALITÉS DISTINGUÉES

Pour la première fois en 2015, les prix Or Normes et André-Marie Ampère ont été remis au cours de la même cérémonie, le 25 juin 2015, à 14 professionnels d'horizons très divers. André-Marie Ampère est un prix créé par le Comité électrotechnique français abrité alors par l'UTE, l'Union technique de l'électricité. Depuis le rapprochement AFNOR-UTE en 2014, AFNOR a souhaité pérenniser l'attribution du prix Ampère, qui met à l'honneur des personnes ayant démontré leur engagement au service de la normalisation dans le domaine des électrotechnologies. Depuis 2009, 43 personnalités ont reçu le prix Ampère, et 75 le prix Or Normes.

Les membres adhérents AFNOR ont bénéficié d'avant-premières et de rencontres VIP tout au long de l'année 2015. Dinesh Chand Sharma, expert européen en normalisation basé à Dehli, est venu s'entretenir avec eux sur la réforme de la normalisation volontaire en cours en Inde. Autre moment fort : la venue du secrétaire général de l'IEC (Commission électrotechnique internationale) pour une conférence exclusive sur l'activité internationale de normalisation dans le domaine des électrotechnologies. Des événements thématiques organisés à Paris et en régions ont rythmé la vie du réseau des membres. Normalisation volontaire dans les services, big data, affichage environnemental, transport des biens culturels... Au total, 13 rencontres ont été organisées, sans oublier des événements spéciaux sur la révision des normes internationales ISO 9001 et 14001.

// CLÔTURE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE DE NORMALISATION 2011-2015

2015 est la dernière année d'exécution de la stratégie française de normalisation 2011-2015, donc celle du bilan. Parmi les succès : les mesures visant à accompagner la compétitivité des filières et la performance de l'économie française, avec des travaux transversaux à plusieurs secteurs économiques. Citons également celles visant à optimiser la valeur ajoutée des systèmes de normalisation européen et international, et celles visant à répondre aux enjeux de société comme le vieillissement. Côté enseignement et communication externe, le développement de formations, d'outils pédagogiques et l'intégration de la normalisation dans l'enseignement supérieur ont connu un vrai succès. Au chapitre des déceptions : l'accompagnement de l'innovation et de la recherche, victime du « temps long » qui caractérise les projets de ce domaine. Enfin, au chapitre « peut mieux faire » : les mesures visant à valoriser l'investissement des experts en normalisation, et celles visant à faciliter l'initiative, la contribution, la participation et le retour d'expérience de toutes les parties prenantes. Ce dernier point est marqué par l'arrivée du nouveau site Internet Norm'info (lire p. 13). Dans ce domaine, également,

de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour faciliter la participation des PME et TPE au processus de normalisation, mais le bilan est plus mitigé sur la participation de la société civile.

Pour élaborer la stratégie française de normalisation 2016-2018, le Comité de Coordination et de Pilotage de la Normalisation (CCPN) a conduit une réflexion tout au long de l'année 2015, autour de deux grandes idées : digitalisation de la société et économie numérique d'une part, climat et environnement d'autre part. Ces idées imprègnent l'ensemble des **thématisques transverses retenues** :

- transition énergétique,
- silver économie,
- économie circulaire,
- numérique,
- villes durables et intelligentes,
- usine du futur,
- économie collaborative & économie du partage,
- services.



// UN CONTRAT D'OBJECTIFS ENTRE AFNOR ET L'ÉTAT BIEN HONORÉ

L'année 2015 a été celle du bilan du contrat d'objectifs entre AFNOR et l'État pour la période 2011-2015. Ce contrat reposait sur 5 axes majeurs, 12 objectifs et 31 actions, en cohérence avec la stratégie française de normalisation pour la même période. Sont ainsi recensés, sur l'ensemble de la période couverte :

300 INSTRUCTIONS menées pour le compte des différents Comités stratégiques (CoS).

16 RÉUNIONS DU CCPN, dont 2 séminaires stratégiques, plus de 400 documents transmis, 10 groupes ad hoc créés.

9 ÉDITIONS INTERMÉDIAIRES des règles pour la normalisation française (RNF), la dernière achevant la révision des règles de fonctionnement de la normalisation.

230 DÉCISIONS PAR AN du bureau technique du CEN et de résolutions du bureau de gestion technique de l'ISO analysées.

44 RÉUNIONS du Comité d'audit et d'évaluation (CAE).

200 RÉUNIONS de Comités stratégiques (CoS).

AFNOR MEMBRE DE 14 INSTANCES de gouvernance politique CEN, CENELEC, ISO et IEC avec une participation à plus de 50 réunions par an.

PLUS DE 30 RELATIONS bilatérales ou réceptions de délégations étrangères.

9 000 DEMANDES D'OPÉRATEURS par an (votes, demandes de traduction, illustrations...) traitées et 2 000 enquêtes publiques lancées par an, plus de 900 000 personnes consultées.

900 EXPERTS en normalisation formés.

À ce contrat d'objectifs 2011-2015 succède un nouveau contrat, pour la période 2016-2018. Les orientations tiennent compte des constats et recommandations dressés par la déléguée interministérielle aux normes dans son rapport de mission sur la normalisation, remis au ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en février 2015. Il devrait être signé dans les prochaines semaines.

REPRÉSENTATION À L'INTERNATIONAL

INFLUENCE // LA FRANCE DANS LE TOP 5

La normalisation volontaire constitue un important vecteur d'influence à l'international. Pour rappel, 90 % des normes volontaires sont élaborées à l'international. La position de la France en termes de détention de responsabilités dans les instances européennes et internationales de normalisation est un atout qu'il convient de préserver. **En 2015, AFNOR figure toujours en bonne place dans le top 5 des organismes de normalisation les plus influents, derrière l'Allemagne et les Etats-Unis.** Dans un contexte de concurrence accrue pour figurer « sur le podium » - notamment de l'Asie, Chine et Japon en tête, AFNOR pilote près de 10 % des comités

techniques et des sous-comités de l'ISO. La France a proposé et obtenu deux nouveaux sous-comités : d'une part, sur les **équipements et installations sur le gaz naturel liquéfié (GNL)**

13
nouvelles responsabilités obtenues en 2015 pour la France au sein du CEN ou de l'ISO

et d'autre part, sur la **vape et les produits de la vape** (qui inclut notamment les cigarettes électroniques).

Au niveau européen, la France se place en deuxième position des pays contributeurs derrière

l'Allemagne, AFNOR pilotant 21 % des comités techniques et 19 % des groupes de travail du CEN (Comité européen de normalisation). En 2015, AFNOR a obtenu la responsabilité de deux comités techniques nouvellement créés : l'un sur les **cigarettes électroniques** et l'autre sur la **fabrication additive**.

Du côté des électrotechnologies, à l'IEC (Commission électrotechnique internationale), la France se maintient en deuxième position, juste devant les États-Unis, avec 14 % des secrétariats de comités techniques et sous-comités. Elle maintient également sa troisième position dans les travaux techniques du CENELEC.



> Les responsables d'AFNOR Normalisation avaient fait le déplacement à Pékin.

// CAP SUR LA CHINE

En novembre 2015 s'est tenu à Pékin le premier séminaire sino-français de normalisation. 120 représentants, à parts égales français et chinois, ont fait de cette première grande manifestation un succès. Les experts ont cherché à voir en quoi les normes volontaires peuvent aider à structurer les trois domaines suivants : smart cities, agroalimentaire, silver économie.

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS // LA FRANCE EMBALLÉE

En 2015, la France a obtenu une nouvelle responsabilité au niveau international : le secrétariat du groupe de travail sur la protection contre les blessures par objets perforants, l'une des catégories des déchets d'activités de soins. Une prise de position forte qui a permis aux professionnels français d'exprimer le besoin de réviser le projet de norme « protection contre les blessures par perforants – Exigences et méthodes d'essai – conteneurs pour objets coupants, tranchants et perforants ».



CIGARETTE ÉLECTRONIQUE // EN ROUTE VERS L'INTERNATIONAL

Suite à la publication, en mars 2015, des deux premières normes volontaires au monde sur les cigarettes électroniques et les e-liquides, la France se positionne pour présider les travaux de normalisation internationaux sur le sujet. Elle pilote d'ores et déjà les travaux au niveau européen (CEN). Plus de vingt pays sont engagés dans ce projet collaboratif, pour lequel les deux normes françaises sont utilisées comme base de travail.

QUALITÉ DE L'AIR DANS LES CABINES D'AVION // LE BNAE PILOTE LES TRAVAUX EUROPÉENS

En décembre 2014, un comité technique européen (CEN/TC 436) a été créé et la France s'est rapidement positionnée pour en assurer le secrétariat. La responsabilité a été confiée au BNAE (Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace), qui anime également la commission de normalisation française sur ce sujet.

MAQUETTE NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT (BIM) // LA NORME FRANÇAISE S'EXPORTE

Des travaux européens de normalisation volontaire ont été lancés en septembre 2015 pour élaborer une méthode commune de description des propriétés des produits de construction intégrant l'approche BIM (*Building Information Modeling*). La France, très impliquée sur ce sujet, prévoit de porter la norme française expérimentale.



// UN COLLOQUE FRANCO- EUROPÉEN SUR LA NORMALISATION DANS LES SERVICES

Dans le domaine des services, la normalisation volontaire souffre d'un manque de participation. Tel est le constat formulé par des organismes de normalisation européens réunis lors d'un colloque organisé conjointement par AFNOR et le CEN le 19 novembre 2015 à Paris. Les participants se sont penchés sur trois thématiques : comment la normalisation volontaire soutient l'innovation des services, comment gérer la confiance et la réputation des services.

// UNE COOPÉRATION FRANCO-MONGOLE SUR LES NORMES VOLONTAIRES

Le 26 octobre 2015, AFNOR et la Mongolian Agency for Standardization and Metrology (MASM) ont signé un accord de coopération. Objectifs : échanger de l'information et favoriser le rapprochement des positions des deux organismes pour influer sur les futures normes volontaires internationales.



> Galbadrakh Gantumur, président de la MASM et Isabelle Rimbert, directrice adjointe d'AFNOR Normalisation.

Trottinettes électriques et gyropodes // UNE NORME EUROPÉENNE

À l'initiative de la France, un projet de norme volontaire européenne a été initié en 2015 pour garantir la sécurité des gyropodes et trottinettes électriques. Actuellement, ces engins sont commercialisés sans tests préalables, du fait de l'absence de méthodes harmonisées et partagées. Tests de freinage, des pneus, de la batterie, de la barre de direction, solidité de la plateforme pour les pieds...

INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NORMALISATION VOLONTAIRE

// NORM'INFO, UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LA NORMALISATION

Finalisé fin 2015, Norm'info est un outil en ligne de suivi de l'activité de normalisation volontaire. Son ambition est de faciliter la participation de tous au processus de normalisation, à chaque étape de la vie d'une norme volontaire, et d'aider de nouveaux publics à s'approprier ce processus. Ergonomique et personnalisé, Norm'info permet, en un clic, d'accéder au contenu souhaité, de donner son avis lors des enquêtes publiques et de suivre l'homologation, voire le réexamen ou les annulations, des projets de normes volontaires. Depuis son lancement, il connaît un engouement croissant avec 20 000 visites à fin avril 2016.

> Rendez-vous sur www.norminfo.afnor.org



TOUTES NOS ACTIVITÉS DE NORMALISATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

// LES NORMES VOLONTAIRES AU SERVICE DU CLIMAT

Du 30 novembre au 12 décembre 2015 s'est tenue la COP 21 au Bourget. C'est l'ISO (Organisation internationale de normalisation) qui représentait les acteurs de la normalisation volontaire, dont AFNOR pour la France. Comme l'a expliqué Olivier Peyrat, directeur général d'AFNOR, dans une tribune parue dans la presse, la normalisation volontaire n'est pas une fin en soi, c'est un moyen. Un moyen éprouvé pour dépasser les approches unilatérales et parler un langage commun dans la lutte contre le changement climatique, par exemple pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre. À travers AFNOR, la France anime un groupe de travail international sur le sujet.



// DES ENSEIGNANTS CONVAINCUS DE L'UTILITÉ DES NORMES VOLONTAIRES

Vingt-cinq enseignants de toutes spécialités et de toutes régions ont participé en 2015 à la session annuelle de sensibilisation à la normalisation dispensée dans le cadre de l'accord de partenariat AFNOR-ADIUT (Association des directeurs d'IUT), signé en 2008. Au programme : le témoignage de plusieurs sociétés (Total, Décathlon ainsi que la PME Poseidon) et enseignants engagés dans des travaux normatifs, un éveil à l'approche du « droit souple », ou encore un focus sur l'ISO 9001.



INDUSTRIE DU FUTUR // AFNOR RECUEILLE LES BESOINS

Le plan gouvernemental « Industrie du futur » mis en place en 2015 a pour ambition de rendre les usines intelligentes, connectées et flexibles, plus économies en énergie... Dans son sillage, en décembre 2015, AFNOR a lancé une vaste consultation invitant les fédérations professionnelles, les industriels et les acteurs du plan « Industrie du futur » à exprimer leurs besoins et attentes en matière de normalisation.



// RAPPORT SUR LA SILVER ÉCONOMIE

En septembre 2015, lors d'un comité stratégique de la filière silver économie, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont mis à l'honneur le rapport du groupe de réflexion AFNOR sur ce sujet d'avenir.

Publié en juillet, ce rapport identifie neuf secteurs clés pour développer, grâce à des normes volontaires, l'offre de produits et de services pour les seniors. À savoir : agroalimentaire, transports, habitat, lieu de travail, santé et action sociale, services financiers, sports loisirs et tourisme, biens de consommation et technologies de l'information.



// BIG DATA ET SERVICES, DES SUJETS ÉMERGENTS

Comment garantir des prestations de qualité lorsque de multiples prestataires proposent le même service ? Comment y voir clair dans l'univers du big data ? Tous agrémentés d'une synthèse, les livres blancs publiés par AFNOR apportent des réponses aux problématiques rencontrées tant par les néophytes que par les spécialistes. Avec un fil rouge : la normalisation volontaire éclaire les sujets. Parmi eux, « Big data : impact et attentes pour la normalisation » et « Quelle normalisation pour les services ? ». Des documents accessibles à tous, en ligne, et gratuits.

// DANS LA RONDE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En 2015, AFNOR s'est penchée sur l'économie circulaire pour étudier dans quelle mesure cette notion mise en avant dans la loi de transition énergétique pour une croissance verte, promulguée en août, peut donner matière à de nouvelles normes volontaires. Proche de la thématique environnement, dont le corpus normatif repose sur l'ISO 14001 (et sa version révisée en 2015), l'économie circulaire nourrit la réflexion de plusieurs comités stratégiques et commissions de normalisation. En mettant en avant ce changement de paradigme : en finir avec l'économie linéaire et son triptyque infernal « prélever-consommer-jeter ». Par ailleurs, le 18 septembre 2015, la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal, a écrit au directeur général d'AFNOR pour lui faire part de son souhait de voir la normalisation volontaire s'approprier toutes les thématiques ouvertes par la loi de transition énergétique, dans le cadre de la convention liant le ministère à AFNOR.

// LA CARTE À PUCE, UNE HISTOIRE D'AMOUR ENTRE INNOVATION ET NORMES VOLONTAIRES

Au cours du deuxième semestre 2015, le musée des Arts et Métiers de Paris a rendu hommage à une invention française qui a changé le quotidien des gens du monde entier : la carte à puce. Le Fonds AFNOR pour la normalisation a soutenu cette exposition illustrant très concrètement les bénéfices liés à l'utilisation des normes volontaires. Ce sont en effet des normes, AFNOR puis ISO, fruits d'un consensus entre les entreprises, les consommateurs et les associations concernées, qui garantissent la stabilité de l'infrastructure pour tous les acteurs du marché, parallèlement aux dépôts de brevets, dont les premiers sont apparus dans les années 1970.

NOUVELLES NORMES VOLONTAIRES



QUALITÉ // L'ISO 9001 RÉVISÉE

Publiée en septembre 2015, la nouvelle version de l'ISO 9001, la norme phare du management de la qualité, offre une meilleure prise en compte des risques et des opportunités, et change d'approche pour mieux servir la stratégie de l'organisation et maîtriser l'intégralité de la chaîne de valeur. Un travail qui a mobilisé des experts de plus de 90 pays, dont la France.

ENVIRONNEMENT // NOUVELLE VERSION POUR L'ISO 14001

Cycle de vie, performance environnementale, extraction des ressources... Dans sa version 2015, succédant à celle de 2004, la nouvelle norme volontaire ISO 14001 couvre une conception plus large de l'environnement. Elle aide les organismes publics et privés à adopter un management environnemental plus pertinent, en identifiant leurs risques et en écoutant davantage leurs parties prenantes. Cette révision est le fruit d'un intense travail international de 88 pays, dont la France via AFNOR.

TRANSPORTS // NOUVELLES BANDES DE GUIDAGE TACTILES AU SOL

En novembre 2015, la norme P 98-352 délivrant les critères de fonctionnement, de performance et des méthodes d'essais des bandes de guidage tactiles au sol a été mise à jour. Une norme française élaborée par des professionnels, des collectivités et des associations représentant les personnes aveugles et malvoyantes, réunis au sein de la commission ad hoc du BNTRA (Bureau de normalisation des transports, des routes et de leurs aménagements).



VIN // L'ISO 26000 EN BOUTEILLE

Réduction des pollutions, préservation des ressources, protection et information du consommateur, conditions de travail, santé publique... Un guide AFNOR publié en 2015 propose des pistes pour agir sur tous les volets de la responsabilité sociétale de la filière vin. Impulsé par Inter Oc, Interprofession des Vins Pays d'Oc IGP, il a été élaboré collectivement, sous l'égide d'AFNOR, par une quarantaine d'organismes professionnels très engagés pour que chaque intervenant, du raisin à la bouteille, contribue à la préservation des territoires.

PISCINES PRIVÉES // DANS LE GRAND BAIN DES NORMES VOLONTAIRES

Règles de construction, dimensions de coincement, résistance à la pression des terres... les trois nouvelles normes AFNOR EN 16582-1, 2 et 3 délivrent des exigences pour les piscines familiales de manière générale, les piscines enterrées et les piscines hors-sol. Elles donnent un objectif de résultat à atteindre à l'étape de construction et détaillent les tolérances acceptables.



SANTÉ // DES CABINES DE TRI PLUS ERGONOMIQUES

La norme AFNOR X35-702 propose aux concepteurs et exploitants de cabines de tri de déchets ménagers des recommandations ergonomiques pour réduire les troubles musculo-squelettiques (TMS) des salariés dont le métier implique des tâches répétitives.

RISQUES // AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES EMBALLAGES DE DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS

Les déchets d'activités de soins, en médecine ou en cabinet vétérinaire, présentent des risques pour les personnels de santé et tous les acteurs de la chaîne de collecte et de traitement. Depuis le 18 avril 2015, la norme AFNOR X30-511 énonce des exigences de sécurité partagées pour toutes les catégories d'emballages d'objets coupants, tranchants ou perforants à risques infectieux.

DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE // LA NORME DE RÉFÉRENCE AMÉLIORÉE

Le document FD C16-600 remplace la norme volontaire XP C16-600 sur les installations électriques d'immeubles d'habitation. Publié en juin 2015, ce document prend en compte les retours d'expérience des diagnostiqueurs et des installateurs électriques. Des précisions méthodologiques sont apportées pour renforcer la sécurité du diagnostiqueur et préciser les libellés d'anomalies pour les vendeurs et acquéreurs.



SANTÉ ANIMALE // SUCCÈS DE LA NORME AFNOR U47-600

La norme AFNOR sur les méthodes d'analyse en santé animale a été publiée en février 2015, après trois années d'expérimentation concluante sur le terrain. Depuis, elle suscite l'intérêt des fabricants de matériels d'analyse et des laboratoires vétérinaires. C'est aussi une référence pour les fabricants de réactifs pour kits d'analyse.

INFORMATION // UN GUIDE POUR PRÉVENIR LES FUITES

Élaboré au sein d'un groupe de travail composé de représentants d'organismes institutionnels et juridiques et de sociétés utilisatrices, le guide de bonnes pratiques AFNOR BP Z90-001 de décembre 2014 accompagne les organisations dans leur problématique de sécurité de l'information en leur proposant recommandations et solutions techniques.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE // TROIS NOUVELLES NORMES INTERNATIONALES

Publiée en février 2015, la nouvelle norme internationale ISO 50003 fournit des exigences pour réaliser des audits dans le cadre d'un système de management de l'énergie. La norme ISO 50006 explique comment établir une situation énergétique de référence (SER). Enfin, la norme ISO 50015 présente les étapes fondamentales pour suivre, mesurer et vérifier la performance énergétique : établir et documenter un plan de mesure et de vérification, recueillir les données, etc.

ALIMENTATION // BIEN GÉRER LA SÉCURITÉ DES DENRÉES

La nouvelle norme ISO 22004, publiée en décembre 2014, permet de concevoir et/ou d'améliorer un système de sécurité des aliments selon les exigences de la norme ISO 22000. Le déploiement d'un tel système de management contribue à réduire les risques sanitaires liés aux produits, sur toute la chaîne alimentaire.

MAIS AUSSI

- Guide de bonnes pratiques sur le traitement des boues d'eau potable (FD X33-020)
- Efficacité énergétique et sources d'énergie renouvelable (ISO/CEI 13273-1 et ISO/CEI 13273-2)
- Transport des biens culturels (EN 16648)
- Matériel de sport d'hiver (X50-007, S52-107, S52-10)
- Dispositifs de couronnement et de fermeture sur voirie (EN 124)
- Analyse de cycle de vie organisationnelle (XP ISO/TS 14072)
- Installations électriques des logements (C15-100)
- Formation à l'éco-conduite (R14-711)
- Marquage CE pour les raccords flexibles pour l'assainissement (EN 16397)
- Guide pour faciliter l'évacuation des personnes en situation de handicap (BP P96-101)
- Services de thalassothérapie (XP X50-844)
- Exigences et méthodes d'essais pour fixations de skis alpins et de randonnée (ISO 9462 et ISO 13992)
- Maîtrise des coûts et des délais d'un projet spatial (EN 16601-60)

NOUVELLES PERSPECTIVES

ACHATS RESPONSABLES // UN PROJET DE NORME FINALISÉ

En fin d'année 2015, chacun a pu commenter le projet de norme ISO 20400, mis en enquête publique. Fruit du travail d'un groupe d'experts animé par AFNOR réunissant une quinzaine d'organismes, cette future norme proposera des lignes directrices pour intégrer, dans le processus d'achat, la responsabilité sociétale telle que décrite dans l'ISO 26000. Publication attendue pour 2017.

RESTAURATION COMMERCIALE // UN OUTIL POUR ÉVALUER LE NIVEAU D'HYGIÈNE DES ÉTABLISSEMENTS

En fin d'année, AFNOR a proposé à tous les professionnels de donner leur avis en ligne sur un projet de norme volontaire sur l'évaluation du niveau d'hygiène en restauration commerciale. Parmi les 12 exigences sur lesquelles portera la norme AFNOR V01-015 : les locaux, l'hygiène, le stockage et l'évacuation des déchets, la gestion de la traçabilité. Le document est attendu pour début 2016.



ENFANTS DE 0 À 3 ANS // MIEUX IDENTIFIER LES PRODUITS ALIMENTAIRES

En novembre 2015, AFNOR a lancé les premiers travaux normatifs sur l'alimentation infantile. Une future norme volontaire française est en cours d'élaboration pour mieux identifier les produits alimentaires destinés aux enfants de 0 à 3 ans, avec un visuel dédié.

MANAGEMENT DES RISQUES // LA NORME ISO 31000 BIENTÔT MISE À JOUR

Cinq ans après sa publication, l'ISO débute la mise à jour de la norme ISO 31000 sur le management des risques. Objectif : proposer un document épuré, doté de recommandations toujours plus utiles aux organisations publiques et privées. La publication interviendra au plus tôt fin 2017.

RESPECT DE L'ÉCRITURE FRANÇAISE // VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE CLAVIER INFORMATIQUE

Dans la lignée de la Belgique, de la Suisse et du Canada et sur l'impulsion du ministère français de la Culture et de la Communication, AFNOR a initié en novembre 2015 un projet, ouvert à tous, pour élaborer un nouveau modèle de clavier, proposant notamment des majuscules accentuées. Il sera présenté en enquête publique à l'été 2016.

QUARTIERS D'AFFAIRES DURABLES // COMMENT AMÉLIORER LA PERFORMANCE ?

Sous la houlette d'AFNOR, les professionnels des quartiers d'affaires durables s'accordent sur des indicateurs clés de performance : rayonnement, attractivité, dynamisme économique, impact environnemental. Une future norme volontaire permettra d'analyser au mieux un projet de quartier d'affaires et d'évaluer la performance de ceux qui existent déjà.



// MÉTROLOGIE DES EMPOUSSIÈREMENTS D'AMIANTE

En décembre 2015, la commission de normalisation AFNOR « Evaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques sur le lieu de travail » a décidé de réviser la norme volontaire expérimentale de 2012 sur la détermination, par microscopie, de la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air des lieux de travail (norme XP X43-269). Une demande qui émane de la Direction générale du travail, suite à de nouvelles dispositions réglementaires (décret 2015-789).

SMART WATER // CAP SUR DES TRAVAUX DE NORMALISATION

Après dix-huit mois d'échanges sur la gestion intelligente de l'eau, menés par AFNOR avec les professionnels du secteur, des travaux de normalisation ont été lancés en septembre 2015 pour harmoniser les pratiques et usages du « smart water ». Une première en France et dans le monde.

AUTOMOBILE // VERS UNE RÉVISION DE L'ISO/TS 16949

Amélioration continue, prévention des défauts, réduction des écarts et des gaspillages dans la chaîne logistique... L'ISO/TS 16949 est la référence internationale pour la mise en place d'un système de management de la qualité dans le secteur automobile. Cette norme volontaire intègre notamment les exigences de la norme volontaire ISO 9001 version 2008. La révision de cette dernière implique de mettre à jour de l'ISO/TS 16949. Les travaux de révision sont en cours et la publication de la nouvelle version interviendra fin 2016.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL // DE L'OHSAS 18001 À L'ISO 45001

La première norme volontaire internationale sur le management de la santé et la sécurité au travail se dessine. 58 pays sont mobilisés pour l'élaborer, dont la France. La future ISO 45001 présente une avancée majeure par rapport au référentiel OHSAS 18001, qui sert entre autres de base aux travaux : il place le collaborateur et leurs représentants au cœur du système de management SST. Il en est de même pour la prévention des risques. L'ISO 45001 devrait voir le jour en 2017.

INFORMATION ET SOLUTIONS AFNOR ÉDITIONS

// RÉVISION DES NORMES : AFNOR ÉDITIONS LIVRE SA VERSION

Les nouvelles versions des normes volontaires ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement) ont rythmé l'activité d'AFNOR Editions : mise à disposition rapide en langues française et anglaise, services d'aide à la compréhension et à la mise en œuvre, avec notamment la solution « Redlines + », effectuant un comparatif entre les versions. De nombreux ouvrages ont également été publiés pour favoriser le décryptage et l'application de ces normes phares par tous les acteurs économiques.



Redlines+
comparateur de normes



// BIVI QUALITÉ & OK PILOT

AFNOR Éditions a continué d'innover en proposant de nouvelles fonctionnalités et une ergonomie revisitée de la solution « BiVi Qualité », grande bibliothèque virtuelle en ligne pour tout savoir sur la qualité. De la norme volontaire à sa bonne application dans les organisations, il y a nécessité de disposer d'un outil d'évaluation. Cela est rendu possible par la solution « OK Pilot », qui permet de piloter avec efficacité les plans d'actions associés au management de la qualité.

// ACCÈS AUX NORMES

Pour faciliter l'accès au corpus normatif, les premiers chapitres des normes volontaires ont été ouverts à la lecture sur la boutique en ligne de vente des normes, désormais consultable aussi bien sur smartphone, tablette que sur ordinateur. Les clients ont manifesté leur satisfaction sur la qualité du service rendu, avec un taux de satisfaction supérieur à 87 %.



COÛTS ET RESSOURCES DE LA NORMALISATION

LES ACTIVITÉS DE
NORMALISATION SONT
FINANCIÉES SELON DES
SOURCES PRÉCISES

LES ACTIVITÉS D'ORIENTATION ET DE COORDINATION du système français de normalisation assurées par AFNOR bénéficient d'un financement public (subvention) à hauteur de 9,2 % des produits de l'association. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une convention annuelle et d'un contrat d'objectifs (lire p. 10).

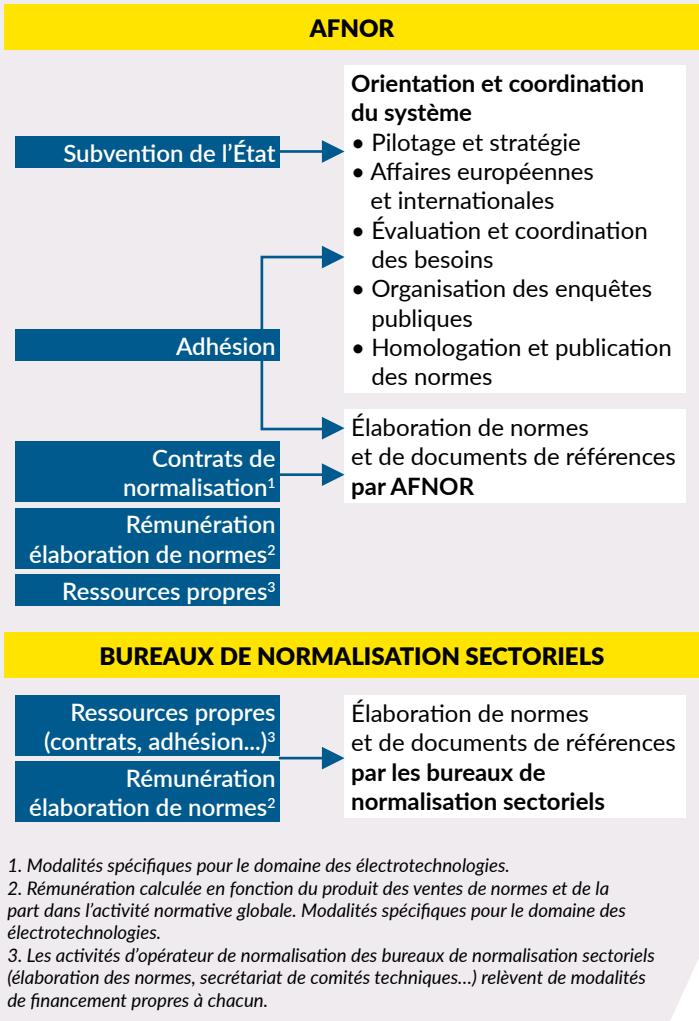
LES ACTIVITÉS D'OPÉRATEUR DE NORMALISATION (élaboration des normes, secrétariat de comités techniques...) relèvent de modalités de financement propres à chacun des opérateurs (bureaux de normalisation sectoriels ou AFNOR).

Le temps passé par les professionnels (analyse de documents de travail, commentaires, propositions, participations à des réunions) et les frais de déplacements aux réunions représentent naturellement la plus grande part des coûts du processus de normalisation.

LES ACTIVITÉS D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET D'ANIMATION DES TRAVAUX DE NORMALISATION sont incluses dans le budget de l'association AFNOR.

L'équilibre de ce budget est assuré par les cotisations des membres adhérents à l'association, le financement des parties prenantes aux commissions de normalisation, la vente des normes, ainsi que par la contribution des filiales d'AFNOR (certification, formation, international).

AFFECTATION DES RESSOURCES DE LA NORMALISATION EN FRANCE



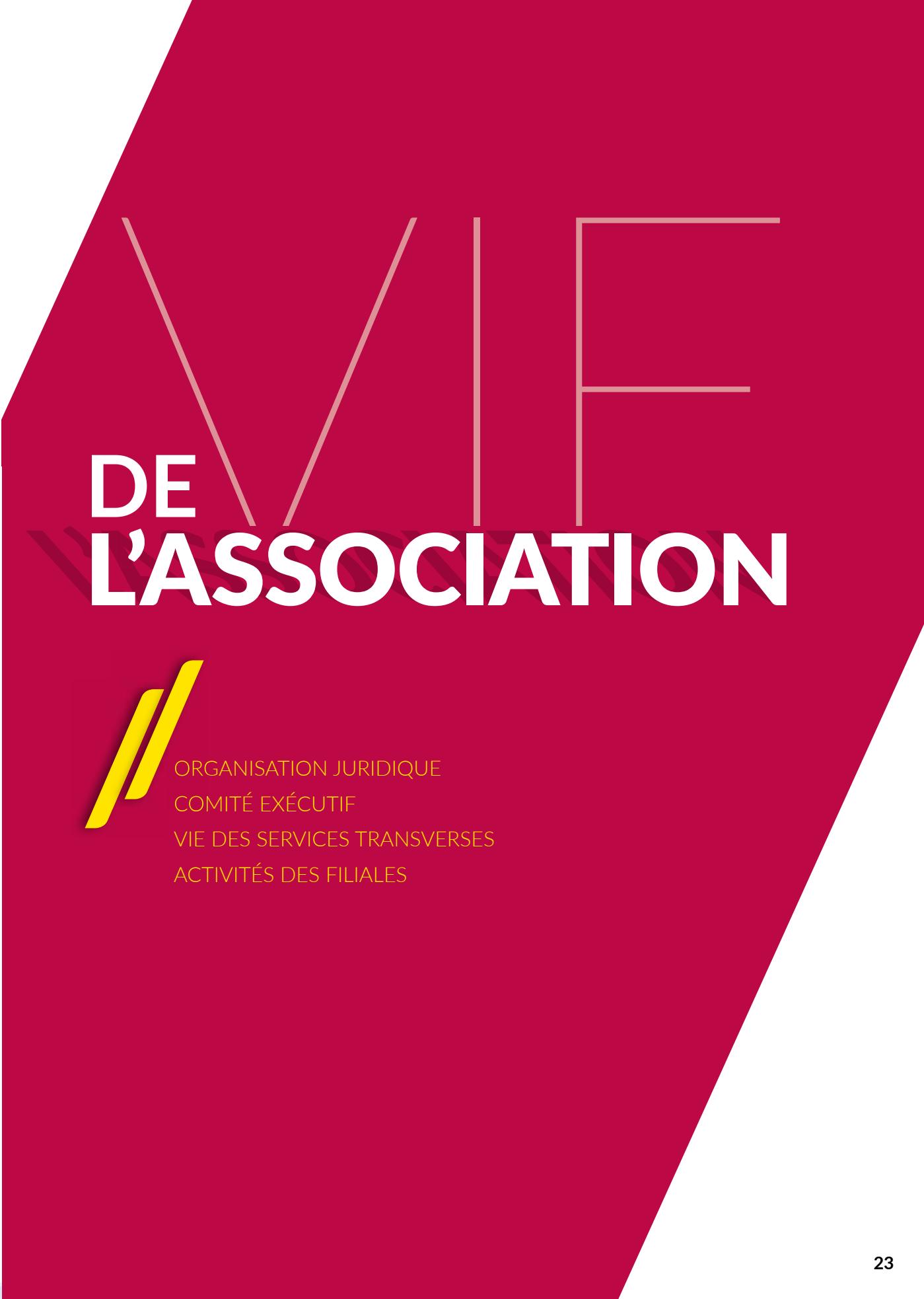
COMPTES DE RÉSULTATS

// COMpte de Résultats de l'Association AFNOR au 31/12/2015

PRODUITS	En millions d'€	CHARGES	En millions d'€
Chiffre d'affaires	64,2	Masse salariale	36,7
Subventions	7,8	Achats et services extérieurs	26,7
Autres produits	12,5	Autres charges	20,6
TOTAL PRODUITS	84,5	TOTAL CHARGES	84,0
RÉSULTAT NET			0,5

// Comptes consolidés du Groupe AFNOR au 31/12/2015

PRODUITS	En millions d'€	CHARGES	En millions d'€
Chiffre d'affaires	154,8	Masse salariale	74,2
Subventions	7,8	Achats et services extérieurs	69,4
Autres produits	12,3	Autres charges	28,5
TOTAL PRODUITS	174,9	TOTAL CHARGES	172,1
RÉSULTAT NET			2,8



DE L'ASSOCIATION



ORGANISATION JURIDIQUE
COMITÉ EXÉCUTIF
VIE DES SERVICES TRANSVERSES
ACTIVITÉS DES FILIALES



COMITÉ EXÉCUTIF

AU 31/12/2015

1 Olivier Peyrat
Directeur général

2 Sophie Marain
Secrétaire générale

3 Vincent Gillet
Secrétaire général adjoint

4 Alain Costes
Directeur des activités
de normalisation

5 Isabelle Rimbart
Directrice adjointe
des activités de normalisation

6 Isabelle Sitbon
Directrice des activités d'édition

7 Franck Lebeugle
Directeur des activités
de certification

8 Pascal Prévost
Directeur des activités
de formation & conseil

9 Myriam Augereau-Landais
Directrice des activités
à l'international

10 Laurence Breton-Kueny
Directrice des ressources humaines

11 Jean-Philippe Suzanna
Directeur financier



ORGANISATION JURIDIQUE

AFNOR

association loi 1901
reconnue d'utilité publique

Normalisation

Services de documentations
et d'informations
professionnelles et techniques

Adhésion

Coordination

Achats
Finance
Informatique
Juridique
Qualité

Ressources humaines
Services généraux

AFNOR Développement (SASU)

Coordination
Communication
Développement, innovation
et prospective
Énergies
Gestion des compétences
et des expertises
Marketing
Représentations régionales
Réseau international

AFNOR Certification (SASU)

Certification & Évaluation

AFNOR Compétences (SASU)

Formation & Conseil

AFNOR International (SASU)

Certification, Évaluation,
Formation

100%

100%

100%

VIE DES SERVICES TRANSVERSES

// RÉSEAU RÉGIONAL

Réussir la promotion des nouvelles versions de l'ISO 9001 et de l'ISO 14001 constituait un des principaux enjeux pour les 11 délégations régionales du groupe AFNOR en 2015. Les plus de 100 rencontres organisées sur cette actualité normative ont connu un franc succès. Sur l'année, quelque 350 rencontres ont réuni plus de 10 000 professionnels en quête d'information, de mise à jour et de solutions, avec un intérêt tout particulier pour la performance énergétique.

Le réseau régional mène de nombreux projets de manière collective, en associant des services déconcentrés de l'État, des organisations professionnelles, les pôles de compétitivité ou des agences de développement. Des actions ont aussi été engagées sur de nouveaux sujets, tels que la silver économie, en écho aux expérimentations menées par le gouvernement au niveau régional.



350
rencontres
avec 10 000
professionnels

// AFNOR ÉNERGIES

AFNOR Développement, avec l'appui de son département AFNOR Énergies, s'est vu attribuer en mai 2015 par l'OPQIBI les qualifications 1905 et 1717 pour réaliser des audits énergétiques dans l'industrie et le bâtiment. Plus de 50 audits énergétiques ont été réalisés. AFNOR Énergies a également contribué à l'information des acteurs sur le contexte réglementaire et normatif lié à l'efficacité énergétique en organisant une quinzaine d'ateliers régionaux durant l'année.



50
audits
énergétiques
réalisés

// EFQM

Pour la deuxième année consécutive, des entreprises françaises ont été reconnues au niveau européen par l'EFQM, lors du prix de la Fondation européenne de management de l'excellence. Cela n'avait pas été observé depuis 2007. L'usine Bosch Diesel Systems (Aveyron) a ainsi été primée pour sa capacité à gérer efficacement le changement et à obtenir, dans la durée, des résultats remarquables. L'entreprise toulousaine SCLE SFE, spécialisée dans les réseaux d'électricité et de transport, a été retenue parmi les finalistes. Une distinction remarquable pour une première participation au concours. La démarche EFQM suscite un intérêt croissant : des entreprises appartenant à de nouveaux secteurs d'activité se la sont appropriée, comme celles des transports publics et des services, tout comme les grandes écoles d'ingénieurs.



© Sénat/Sonia Keridou

// INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

La sécurité du système d'information a bénéficié d'une attention soutenue, dans le but de favoriser une utilisation performante et sûre des infrastructures, en lien avec les évolutions des pratiques et un environnement informatique toujours plus exigeant. Pour nos visiteurs en régions, la délégation de Bordeaux a été équipée d'un réseau wifi et d'une salle de visioconférence. Concernant les solutions numériques des entités du groupe AFNOR, le soutien du département des systèmes d'information a une nouvelle fois été total, afin de contribuer aux nombreux développements engagés et concrétisés, notamment pour AFNOR Éditions et AFNOR Normalisation.



> Les web-conférences aménagées par le département système d'information ont connu un grand succès.

// POLITIQUE QUALITÉ

À l'instar d'AFNOR Normalisation, certifiée ISO 9001, les fonctions transverses du groupe AFNOR utilisent la norme volontaire internationale ISO 9001 pour améliorer leur organisation et les services rendus aux entités. Gestion efficace des réclamations, amélioration de l'accueil téléphonique, réalisation d'audits internes... Les actions se sont poursuivies en 2015 et seront amplifiées en 2016 et 2017, à la faveur de la norme révisée.

// BAROMÈTRE DES COLLECTIVITÉS

Pour la quatrième année consécutive, le groupe AFNOR a proposé aux collectivités de plus de 2 000 habitants et aux intercommunalités de participer à un baromètre national. Celui-ci mesure la perception réelle qu'ont les usagers de la qualité de l'accueil de leurs services publics. Quelque 543 citoyens mystères ont ainsi évalué 201 collectivités, selon des critères très stricts, issus principalement des référentiels de certification Qualiville, Marianne et Accueil service public local. Les villes de Besançon, Dunkerque, Sceaux, Bolbec, Staffelfelden, le Grand Besançon et le conseil départemental du Vaucluse – entre autres – ont été distingués pour leurs scores remarquables.



> La ville de Sceaux (92) est lauréate dans la catégorie des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

// ACTIVITÉS JURIDIQUES

Le département juridique a apporté tout son concours aux activités du groupe AFNOR, dans ses relations avec son écosystème, et dans l'accompagnement des entités à travers le développement des nouvelles prestations, la mise en place de partenariats... La défense des marques a donné lieu à 93 nouveaux dossiers d'usage abusif. L'auto-saisine de l'Autorité de la concurrence, les projets de loi Valter et Lemaire sur le numérique – entre autres – ont également mobilisé les équipes.



INDIKO // UN PREMIER OPUS AVEC LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le groupe AFNOR a inauguré une nouvelle gamme de services visant à aider les professionnels à mettre en perspective leurs activités. Le premier opus d'INDIKO, lancé fin 2015, porte sur la performance environnementale. Cet outil de benchmark sectoriel, participatif, gratuit et anonyme, délivre des indicateurs environnementaux simples et pertinents pour aider toutes les organisations à positionner leurs objectifs concernant les déchets générés, les consommations d'eau et d'énergie, le traitement de l'air, la biodiversité et le management environnemental.

// ÉTUDE : LES PME FACE AUX RISQUES

Le groupe AFNOR, le groupe Generali et l'institut CSA ont publié les résultats de la première étude : « Les PME sont-elles bien armées pour résister aux chocs ? », menée auprès de 300 dirigeants de PME, tous secteurs d'activité confondus. Elle délivre un état des lieux exhaustif de leur perception, de la réalité des risques et de leur capacité d'adaptation. L'étude relève que les PME voient dans la formation des collaborateurs le premier levier pour se prémunir des risques. Suivent la mise en place d'une culture de la sécurité, et le déploiement de méthodes et outils permettant d'analyser la vulnérabilité de l'entreprise.



// UNE NOUVELLE POLITIQUE D'ACHATS

Élaborée pour trois ans, la nouvelle politique d'achats du groupe AFNOR entend participer à l'amélioration de la compétitivité du groupe, en gardant à l'esprit ses quatre valeurs : collectif, qualité, confiance et responsabilité. Et cela, dans le respect des lignes directrices de l'ISO 26000, la norme volontaire dédiée à la responsabilité sociétale. L'évaluation des fournisseurs (2 600 en 2015) est désormais incontournable, un exercice facilité par l'utilisation d'un outil « maison », Acesia, plate-forme numérique renseignant les fournisseurs selon des critères économiques, sociaux et environnementaux.

// COMMUNICATION EXTERNE

Facebook, Twitter, LinkedIn... Les réseaux sociaux sont partout. Au sein du groupe AFNOR, les collaborateurs les utilisent dans leur vie personnelle, mais peuvent aussi être amenés à les utiliser dans un cadre professionnel. Cette pratique avait besoin d'être cadrée. C'est ainsi qu'en 2015, le projet « Ensemble sur les réseaux sociaux » a vu le jour. Charte, guide pédagogique, tutoriel vidéo... Le projet donne le cadre et les outils pour prendre la parole auprès de ses communautés en ligne, et contribuer à l'animation des espaces du groupe.

Face à l'évolution des usages du numérique, la présence du groupe sur internet a entamé une mue, dont l'aboutissement est prévu en 2016. Rappelons que le site portail afnor.org a été visité par plus de 4 500 000 internautes différents en 2015.

Accès des sites sur tous les écrans, en particulier sur les téléphones mobiles, enrichissement de contenus au travers de vidéo ou d'animations étaient au

programme en 2015, et se poursuivront en 2016. Le travail de pédagogie sur la normalisation volontaire, défendue par AFNOR, a été amplifié en 2015. Il continue de porter ses fruits, comme en témoigne l'attention portée à ce qui devient désormais un suffixe du mot norme : « volontaire » (par opposition à « réglementaire »). L'écho médiatique de la prise de position d'Olivier Peyrat, directeur général d'AFNOR, lors de la COP 21, en est une autre illustration. Plus largement, le vecteur de la presse demeure très exploité, avec près de 9 000 articles parus sur des supports professionnels ou grand public. Enfin, 650 actions de marketing opérationnel ont été réalisées.



4 500 000 internautes différents ont visité le site portail afnor.org



articles parus sur des supports professionnels ou grand public



actions de marketing opérationnel ont été réalisées

Idées

IDÉES Tribune Enquêtes Rencontres Controverses Livres Analyses Editorial Chiffres

La norme au secours du dérèglement climatique



Limiter le changement climatique à moins de 2 °C d'ici 2100, comme l'ambitionne la COP21, nécessite de parler le même langage. Nous devons compter les émissions de CO2, privilégier des bâtiments basse consommation, adapter nos villes au réchauffement climatique avec des référentiels communément acceptés. C'est le rôle des normes volontaires.

ACTIVITÉS DES FILIALES

CERTIFICATION

// Les équipes de certification ont mobilisé leurs efforts pour éclairer et accompagner sereinement leurs clients certifiés ISO 9001 et ISO 14001 vers les versions 2015. Plusieurs supports mis à disposition ont particulièrement été appréciés pour leur pragmatisme : le guide de transition (téléchargé plus de 8 000 fois), les ateliers et web-conférences ou encore les tests en ligne.



// La certification NF a une nouvelle fois marqué les esprits, avec la mise sur le marché de la nouvelle marque **NF Habitat**. Les consommateurs ont, quant à eux, continué à privilégier les détecteurs de fumées (DAAF) certifiés, pour répondre à l'obligation réglementaire d'équiper leur logement avant le 8 mars 2015.

// Les démarches de performance énergétique ont connu un solide développement en 2015. La certification ISO 50001 s'est positionnée comme une réponse aux problématiques rencontrées notamment par les grandes entreprises. La dynamique est différente en matière de développement durable, thématique pour laquelle ce sont plutôt les filières professionnelles à la manœuvre. AFNOR Certification a donc proposé des déclinaisons de l'évaluation AFAQ 26000 pour le BTP, les hôpitaux, la viticulture et les entreprises adaptées. Le premier label RSE sur base d'évaluation AFAQ 26000 a ainsi été lancé en 2015 par les SCOP du BTP. Un outil en ligne de premier niveau a aussi été développé – SCORE RSE – pour aider les organismes à se lancer.

// Les bouleversements suscités par le numérique ont mis en évidence les atouts de la certification, pour créer de la confiance. Au-delà de la sécurité des systèmes d'information, avec notamment la certification ISO 27001, AFNOR Certification est devenue opérateur du label « Qualité hôpital numérique » et poursuit des expérimentations, comme le label « Secure cloud ».



// AFNOR Certification a multiplié les efforts pour être toujours plus proche de ses publics, avec le lancement du blog **Le Mag**, riche de retours d'expériences sur tous les sujets faisant l'actualité de la certification et de l'évaluation.

// Partenaire de la modernisation de l'État, AFNOR Certification a réalisé des audits de labellisation Qualipref 2.0 dans 100 % des préfectures de France. Un dispositif spécifique a également été développé pour soutenir Pôle Emploi dans l'atteinte durable d'engagements de services : 26 directions régionales, 30 directions territoriales et 110 agences ont été labellisées.



Le Mag à découvrir ici.

// Les certificats émis sont désormais dotés d'un QR code, permettant à tout un chacun de vérifier la validité de ces derniers depuis un smartphone.

// FORMATION & CONSEIL

AFNOR Compétences a su revisiter son offre de formations pour mieux répondre aux attentes de ses clients. Plus de 100 nouveaux stages ont été créés et 200 ont été repensés pour intégrer les évolutions induites par les nouvelles normes ISO 9001 et ISO 14001. En 2015, les 150 offres de formations techniques ont également rencontré leur public. Un investissement important a été réalisé sur 14 formations certifiantes créées, sur fond de réforme de la formation professionnelle. Au total, dans une conjoncture que tous les acteurs de la formation s'accordent à décrire comme très difficile, AFNOR Compétences a réussi à augmenter son volume de fréquentation en enregistrant 491 stagiaires de plus qu'en 2014, dépassant ainsi les 10 000 professionnels



formés, dont 800 accueillis dans les centres de Lyon, Marseille et Montpellier. Au-delà des aspects quantitatifs, c'est aussi sur le fond que des résultats ont pu être observés : plus de 54 % de stagiaires interentreprises ont déclaré être très satisfaits de leur formation. Les efforts engagés pour améliorer la très grande satisfaction des clients seront maintenus. Enfin, la dynamique des Clubs Parcours Croisés - qui réunissent des directeurs qualité partout en France - est demeurée intacte, comme l'a signalé la publication de leur deuxième ouvrage collectif *Évaluez votre fonction Qualité Sécurité Environnement*.



ALGÉRIE // ALLEMAGNE // AUSTRALIE
BOLIVIE // BRÉSIL // BULGARIE
CANADA // CHINE // CORÉE
CÔTE D'IVOIRE // ESPAGNE // ÉTATS-UNIS
GABON // INDE // INDONÉSIE // IRAN
ITALIE // JAPON // LIBAN // MADAGASCAR
MALAISIE // MAROC // MAURICE
MEXIQUE // NOUVELLE-CALÉDONIE
PAKISTAN // POLYNÉSIE // POLOGNE
PORTUGAL // ROUMANIE // ROYAUME-UNI
RUSSIE // SÉNÉGAL // TAÏWAN // THAÏLANDE
TUNISIE // TURQUIE // VIETNAM



// FORMATION ET CERTIFICATION À L'INTERNATIONAL

Le groupe AFNOR compte désormais 39 implantations à travers le monde. Une nouvelle organisation de la direction internationale a permis de renforcer ses capacités d'intervention, affichant ainsi des résultats en croissance, avec 5 000 personnes formées à travers le monde et près de 11 000 certificats actifs. Parmi les développements d'activités, notons l'accréditation des équipes du Royaume-Uni pour l'ISO 55000 (gestion des actifs) et l'ISO 20000 (services informatiques). Sur le marché de la formation, une plateforme d'e-learning a été lancée sur l'énergie tirée des déchets et des combustibles de biomasse. En Chine, la dynamique s'est poursuivie avec la qualification d'auditeurs ISO 9001 par l'autorité chinoise compétente, l'extension des activités au contrôle de matériels médicaux et un premier certificat en management de la qualité de production agricole.

RESPONSABLE DURABLE



AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT
CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE PROFESSIONNELLE
RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL

LES CONSOMMATIONS*



ÉLECTRICITÉ

CONSOMMATION :

4 276 710 KWH

soit 234 kWh/m² et - 5 % par rapport à 2014



ÉMISSIONS DE CO₂

(GAZ & ÉLECTRICITÉ)

1 134 191 KG

soit - 0,6 % par rapport à 2014



GAZ

CONSOMMATION
(HORS GAZ CUISINE RIE)

1 063 292 KWH

soit 58 kWh/m² et + 24,6 %
par rapport à 2014 (hiver plus froid)



EAU

CONSOMMATION :

9 384 M³

soit + 10 % par rapport à 2014

Récupération d'eau pluviale (pour les sanitaires et
l'arrosage) : 184 m³, soit - 39,6 % par rapport à 2014



PAPIER

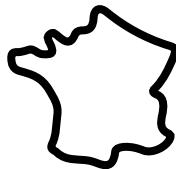
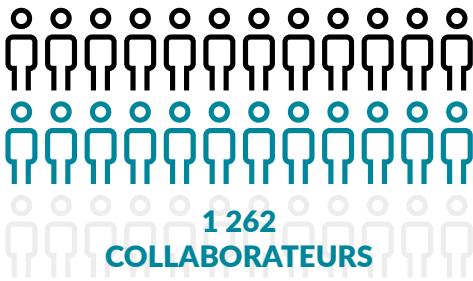
41,41 TONNES

soit + 14 % par rapport à 2014

Compte tenu des résultats contrastés, un plan d'action approfondi est en cours d'élaboration. Il s'appuiera notamment sur l'audit énergétique réalisé en 2015 (lire p. 36).

* Calculées selon la surface utile brute du siège de La Plaine Saint-Denis, soit 18 274 m².

LES ÉQUIPES

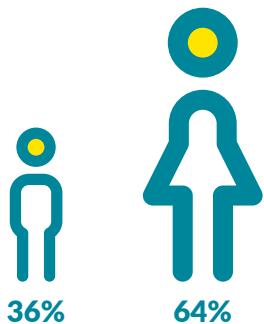


1 031
FRANCE

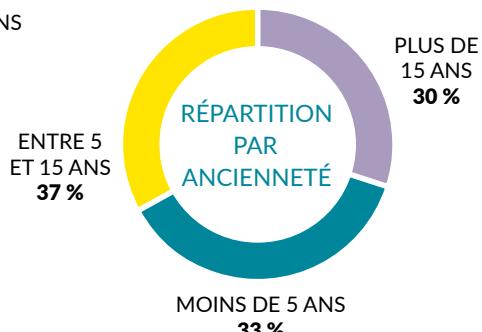
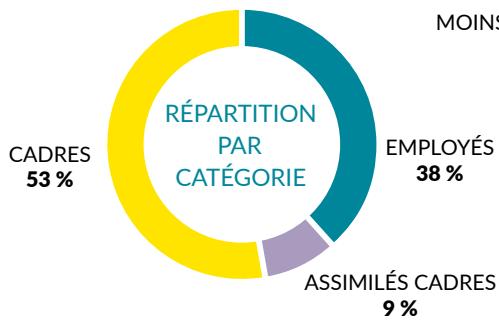
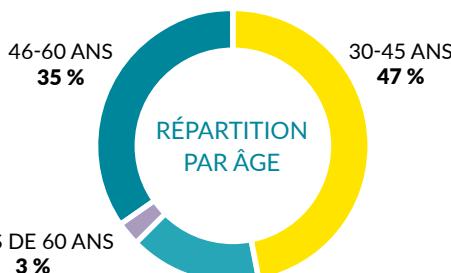


231
INTERNATIONAL

EN FRANCE



ÂGE MOYEN : 42 ANS
ANCIENNETÉ MOYENNE : 12 ANS
18 NATIONALITÉS
9 PARCOURS DE MOBILITÉ ENTRE ENTITÉS
73,92 % DES COLLABORATEURS
ONT SUIVI UNE FORMATION



CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE PROFESSIONNELLE



// SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Depuis 2010, de nombreuses actions de prévention ont lieu au sein du groupe AFNOR dans le cadre de la démarche québécoise « Promotion et prévention de la santé en entreprise ». Ainsi, des conférences ont été proposées à l'ensemble des managers sur la santé et la qualité de la vie au travail, comme l'intervention de Lise Chrétien, professeure à l'université Laval à Québec à la chaire de gestion de la santé et de la sécurité du travail, sur l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Par ailleurs, le groupe AFNOR soutient l'épanouissement de ses collaborateurs, par exemple en finançant leur participation, aux couleurs d'AFNOR, à diverses épreuves sportives (dont des courses à pied comme la Parisienne, Paris-Versailles ou la Voie Royale) ou au travers d'activités promouvant une alimentation saine pendant la semaine Fraich'attitudes.

// CONGÉS SOLIDAIRES ET DONS DE JOURS AUX AIDANTS

Grâce au programme de financement de congés solidaires par le groupe AFNOR, en partenariat avec Planète Urgence, trois collaborateurs ont pu s'engager dans des missions solidaires en Inde, au Sénégal et Madagascar. D'autres dispositions ont vu le jour pour aider les personnes aidantes, dans l'esprit des dons de jours pour enfants gravement malades. La direction et l'ensemble des organisations syndicales signataires ont voulu, au travers d'un accord d'entreprise, faire bénéficier les aidants de jours de repos supplémentaires donnés par des salariés volontaires.

// RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD HANDICAP

En 2015, la Mission Handicap du groupe a réalisé deux documents :

- un guide à destination des managers qui leur présente le contexte, leur explique comment recruter et intégrer une personne en situation de handicap, ce qu'est le secteur adapté et pourquoi il est important d'y avoir recours ;
- une foire aux questions (FAQ) qui a pour objectif d'apporter des réponses aux questions sur le handicap dans l'entreprise et dans la vie personnelle.

Un troisième accord en faveur de l'emploi des personnes handicapées, courant jusqu'en 2019, a permis de montrer le succès des deux précédents et la nécessité de poursuivre les actions, même si la vision du handicap a évolué, comme en témoigne le film réalisé par l'ESA Séquences Clés Production avec des témoignages de salariés.



28
salariés handicapés
employés au
31/12/2015,
contre 10 en 2005

// LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Dans le contexte de la mise en place de l'entretien professionnel, obligatoire tous les deux ans depuis le 5 mars 2014, un outil de saisie informatique a été mis au point en 2015 et intégré dans l'intranet du groupe. Salariés et managers ont reçu un guide et une session d'information. Deux formations ont été organisées : l'une, d'une journée, sur la motivation au travail, à destination des managers, dans la mesure où l'entretien professionnel constitue un acte de management important, et l'autre, à destination des salariés, sur le développement de leurs pratiques professionnelles.

// DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR

En 2015, il a été décidé de développer la marque employeur AFNOR afin de faire connaître le groupe, ses valeurs et ses métiers. En effet, sur le marché du travail, il est méconnu que les salariés AFNOR opèrent sous un régime de droit privé, qu'ils dépendent de la convention collective de la métallurgie, et que les métiers exercés au sein du groupe sont très divers et variés. Développer une marque employeur permet de donner une visibilité au groupe en tant que recruteur de talents, d'attirer des profils pointus et de hauts potentiels, en particulier sur les métiers sensibles (ingénieurs commerciaux, chefs de projets informatiques, etc.), et d'asseoir une présence digitale orientée « RH » sur les réseaux sociaux. En ce sens, une « promesse employeur » AFNOR a été formulée, et diffusée sur LinkedIn pour améliorer la visibilité des offres d'emplois. En 2015, le groupe a procédé à 242 recrutements en CDI, CDD, contrats d'apprentissage ou stages.




242
recrutements en CDI,
CDD, contrats
d'apprentissage ou
stages en 2015

FAVORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL



// PARRAINAGES EN SEINE-SAINT-DENIS

Sensible à l'accompagnement des jeunes de son territoire, à La Plaine Saint-Denis, le groupe AFNOR soutient l'association NQT (anciennement « Nos quartiers ont des talents ») depuis 2008. En 2015, 20 collaborateurs du groupe se sont engagés à parrainer des jeunes diplômés. Depuis l'origine, 447 jeunes ont été accompagnés et 222 jeunes embauchés. Enfin, deux salariés assistent l'association Proxité, qui aide les jeunes âgés de 11 à 20 ans issus de quartiers populaires à se rapprocher du monde du travail, par du soutien scolaire en Seine-Saint-Denis.



// ACCUEIL DE COLLÉGIENS

Dans le cadre du Rallye Ecole Entreprise organisé par la communauté d'agglomération Plaine Commune, AFNOR a accueilli une classe de 3^e du collège La Courtille à Saint-Denis. L'occasion pour ces collégiens de découvrir le monde professionnel et les différents métiers cohabitant dans une entreprise.

// RELATIONS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le groupe AFNOR a à cœur de cultiver de bonnes relations avec l'ensemble des acteurs économiques sur son territoire d'implantation, à commencer par la préfecture de Seine-Saint-Denis et la ville de Saint-Denis, où est implanté son siège social. En tant qu'ERP (établissement recevant du public, avec près de 40 000 visiteurs en 2015), le groupe AFNOR a renforcé ses consignes d'accueil à l'entrée du siège de La Plaine Saint-Denis, dans le cadre du plan Vigipirate.

AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

// UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE POUR MOINS CONSOMMER

En 2015, le groupe AFNOR a fait mener un audit énergétique sur les bâtiments de son siège dionysien, en vertu de l'obligation européenne s'imposant aux établissements de plus de 250 employés. Il en ressort que les consommations réelles du site excèdent de 12 % les consommations moyennes des bâtiments tertiaires relevant de la RT 2000*.

Après thermographie du bâti et analyse poste par poste sur l'ensemble des 21 000 m², plusieurs points d'amélioration ressortent : envisager l'isolation de certains espaces, éloigner autant que possible les bureaux des parois froides, optimiser le fonctionnement de certaines installations techniques, poursuivre la sensibilisation des utilisateurs et leur rappeler les bons gestes. Ce dernier poste représente une économie estimée à 6 %.

Par ailleurs, AFNOR a revu à la baisse les consignes de température sur son outil de pilotage central, de manière à harmoniser et mieux réguler les températures dans les bureaux en toutes saisons. La quasi-totalité des radiateurs d'appoint a été éliminée, dans la mesure où ils perturbaient le système de régulation et consommaient beaucoup d'énergie. Les réseaux d'eau glacée et de chauffage du bâtiment principal ont été dotés d'adoucisseurs et de nouveaux pots à boues.

* Source : Ademe 2012.

// SE RÉUNIR SANS SE DÉPLACER

En 2015, AFNOR a déployé la visio-conférence dans plusieurs de ses sites : Saint-Denis, Lyon, Bordeaux, sans oublier l'international (Grande-Bretagne, Allemagne, Tunisie, Italie, Chine). De quoi se réunir sans se déplacer, donc réduire l'impact environnemental lié aux trajets des collaborateurs. Depuis le démarrage du dispositif, 174 visio-conférences se sont tenues.



// VIVE L'ÉCO- CONDUITE

En 2015, AFNOR s'est équipée d'une voiture électrique. Pendant la semaine de développement durable, début juin, les collaborateurs ont pu se familiariser à la conduite d'une voiture écologique. Ils ont également été sensibilisés à la sécurité routière.



// DON DE MATÉRIEL

En 2015, près de 300 collaborateurs d'AFNOR ont participé à un jeu collectif au profit d'une association caritative. AFNOR a ainsi versé les recettes à Médecins du monde. En marge de cette animation, une collecte a été organisée au profit des Restos du cœur de Seine-Saint-Denis. Les collaborateurs d'AFNOR leur ont livré personnellement une centaine de cartons de vêtements, de livres, de produits alimentaires et d'hygiène. Enfin, le groupe a organisé une campagne de dons d'ordinateurs réformés au profit des salariés ainsi qu'à des associations locales, par tirage au sort.

// RECYCLAGE DES DÉCHETS

Depuis juin 2015, trois conteneurs sont à la disposition des collaborateurs au restaurant d'entreprise d'AFNOR à La Plaine Saint-Denis. L'un recueille les canettes, le deuxième les bouteilles en plastique et le troisième les bouchons. Ces derniers sont ajoutés à ceux collectés dans le hall des deux principaux bâtiments, puis donnés à l'association Un Sourire d'ange, qui les revend à des recycleurs pour financer l'achat d'un fauteuil roulant ou d'un chien guide d'aveugle pour des personnes handicapées. En 2015, 128 kg de bouchons ont ainsi été collectés.

ACTEURS & VIE DU SFN

SYSTÈME FRANÇAIS DE NORMALISATION



LES ACTEURS DE LA NORMALISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES COMITÉS AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES COMITÉS AUPRÈS DU CCPN

LES ACTEURS DE LA NORMALISATION

// AFNOR

AFNOR, en tant qu'instance centrale de la normalisation en France, recense les besoins en normalisation et mobilise les parties intéressées. Elle promeut les positions françaises aux niveaux européen et international. Elle organise une consultation publique en français sur chaque projet de norme française, européenne ou internationale ; homologue la version finale et l'intègre au catalogue national. L'élaboration des normes est assurée par les bureaux de normalisation sectoriels (BNS) par délégation d'AFNOR et par AFNOR directement, dans les domaines pour lesquels il n'existe pas de BNS agréés : Agroalimentaire, Santé et action sociale – Construction et cycle de l'eau – Génie industriel et environnement – Services, management et consommation – Transport, énergie et communication – Électrotechnologies.

// LES BUREAUX DE NORMALISATION SECTORIELS

BNA Bureau de normalisation de l'automobile	BNIB Bureau de normalisation de l'industrie du béton
BNAAH Bureau de normalisation des activités aquatiques et hyperbariques	BNIF Bureau de normalisation des industries de la fonderie
BN Acier Bureau de normalisation de l'acier	BNITH Bureau de normalisation de l'industrie textile et de l'habillement
BNAE Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace	BNLH Bureau de normalisation des liants hydrauliques
BNBA Bureau de normalisation du bois et de l'ameublement	BN Pétrole Bureau de normalisation du pétrole
BNC Bureau de normalisation de la céramique	BNPP Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie
BNCM Bureau de normalisation de la construction métallique	BNTEC Bureau de normalisation des techniques et des équipements de la construction du bâtiment
BNEN Bureau de normalisation d'équipements nucléaires	BNTRA Bureau de normalisation des transports, des routes et de leurs aménagements
BNF Bureau de normalisation ferroviaire	CFONB Comité français d'organisation et de normalisation bancaires
BN Ferti Bureau de normalisation de la fertilisation	UNM Union de normalisation de la mécanique
BNG Bureau de normalisation du gaz	
BNHBJO Bureau de normalisation de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	

// LES PROFESSIONNELS

Provenant de tous les secteurs économiques et sociaux, les représentants des parties prenantes (entreprises, organisations professionnelles, administrations et collectivités territoriales, associations de consommateurs et de protection de l'environnement...) constituent la base même du système français de normalisation. Ils apportent compétences et expertises qui, pour chaque sujet, assurent la qualité de la norme. Ils fournissent le contenu technique des documents et leur mise à jour. Ils contribuent à promouvoir de nouveaux sujets ou de nouveaux documents, en exprimant les besoins de leur secteur. Ils composent les délégations françaises, participant aux travaux européens et internationaux.

// LES POUVOIRS PUBLICS

Les Pouvoirs publics interviennent dans les commissions de normalisation, soit en tant qu'autorité réglementaire, soit en tant qu'organisme technique agissant pour promouvoir les politiques publiques. Les Pouvoirs publics peuvent s'appuyer sur la normalisation volontaire pour demander aux acteurs des marchés de bâtir les meilleures réponses opérationnelles aux exigences publiques. Une déléguee interministériel aux normes, placée sous l'autorité du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, anime un groupe interministériel des normes (GIN) qui propose au ministre chargé de l'Industrie, les orientations de la politique française des normes.



> De gauche à droite : L. Coly-Dufourt, T. Dastarac, F. Ailleret, B. Raspaud, C. Breining, I. Demay, J. Cheminade, J.-L. Tertian, O. Peyrat, D. Hoestlandt, A.-J. Guérin, L. Evrard, C. Satinet, F. Césari, M.-L. Guillaume, G. Bommelaer, P. Mercier, D. Deutsch, V. Apied, J.-P. Suzanna, A. Costes, S. Marain, J. Schramm, J. Saoud.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSOCIATION DE LOI 1901, AFNOR EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 30 MEMBRES AU PLUS, RÉPARTIS DE MANIÈRE À ASSURER UNE REPRÉSENTATION LARGE ET ÉQUILIBRÉE DES DIFFÉRENTES PARTIES INTÉRESSÉES :

- représentants directs ou indirects des entreprises (dont les PME et les entreprises artisanales) et de secteurs variés de l'économie,
- représentants des consommateurs, des partenaires sociaux, des collectivités locales, et depuis 2011, des organisations non gouvernementales agréées,
- représentants des ministères,
- représentants élus du personnel AFNOR.

La déléguée interministérielle aux normes participe aux séances du conseil d'administration et y exerce les fonctions de commissaire du gouvernement.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AFNOR

AU 31/12/2015

- / Président : **Claude Satinet**
- / Président d'honneur : **François Ailleret**
- / Président d'honneur : **Philippe Boulin**
- / Président d'honneur : **Henri Martre**
- / Vice-président : **Henry Halna du Fretay**
- / Vice-président : **Dominique Hoestlandt**
- / Trésorière : **Sophie Huberson**
- / Président du CCPN : **Claude Breining**

ENTREPRISES

- / A2 Consulting, **Jacques Schramm**
- / AIMCC (Association des industries de matériaux, produits, composants et équipements pour la construction), **Julie Chaminade***
- / AIR LIQUIDE, **Hervé Barthélémy**
- / ANIA (Association nationale des industries alimentaires), **Gérard Boivin**
- / APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat), **Gérard Bobier**
- / CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), **Henry Halna du Fretay**
- / CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles), **Igor Demay**
- / EDF, **Stéphane Dupré La Tour**

- / FFB (Fédération française du bâtiment), **Éric Durand***
- / FIEEC (Fédération des industries électriques, électroniques et de communication), **Claude Breining**
- / GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), **Jean-Michel Poulier***
- / INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques), **Raymond Cointe**
- / ORANGE, **Philippe Lucas**
- / SNELAC (Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels), **Sophie Huberson**
- / TOTAL, **Denis Deutsch**
- / VEOLIA EAU, **Christophe Bonnin***

CONSOMMATEURS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION

- / ADEIC (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur), **Patrick Mercier**
- / ALLDC (Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs), **Ludivine Coly-Dufourt**
- / CNAFC (Confédération nationale des associations familiales catholiques), **Thierry Dastarac**

PARTENAIRES SOCIAUX

- / CFE-CGC, **Dominique Le Page**

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- / non pourvu

ORGANISATIONS NON GOVERNEMENTALES AGRÉÉES

- / Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, **André-Jean Guérin**

MINISTÈRES

- / Écologie, développement durable, énergie, **Viviane Apied**
- / Économie, industrie et numérique, **Stanislas Martin**
- / Travail, emploi et formation professionnelle, **Marie-Laurence Guillaume***
- / Défense, **Guy Bommelaer**

COLLABORATEURS AFNOR

- / François Boucher
- / Fabrice Césari

ASSISTENT DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- / Déléguée interministérielle aux normes, **Lydie Évrard**
- / Contrôleur général, **Jean-Louis Tertian***
- / Président du Comité d'audit et d'évaluation, **Bernard Raspaud***
- / Direction Générale d'AFNOR, **Olivier Peyrat**

* Nouveaux membres (voir p. 8).

LES COMITÉS AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AGISSANT PAR DÉLÉGATION

COMITÉ DE COORDINATION ET DE PILOTAGE DE LA NORMALISATION (CCPN) AU 31/12/2015

Mis en place en septembre 2010, le CCPN est chargé de préparer la stratégie française de normalisation, de définir les objectifs et les priorités générales des comités stratégiques et de s'assurer de leur cohérence avec les politiques nationales, européennes et internationales. Il établit les positions françaises dans les instances européennes et internationales de normalisation. Plusieurs catégories d'acteurs sont concernées : entreprises, consommateurs, syndicats de salariés, collectivités territoriales... Ils sont nommés pour trois ans renouvelables une fois.

ENTREPRISES

- / **Claude Breining**, Schneider Electric, proposé par le Medef, **président du CCPN**
- / **Olivier Dubuisson**, Orange
- / **Jean Félix**, SYNTÉC
- / **Franck Gambelli**, UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), proposé par la CGPME
- / **Henry Halna du Fretay**, CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), proposé par l'Union professionnelle des artisans (UPA), **suppléant du président du CCPN**

CONSOMMATEURS

- / **Étienne Defrance**, AFOC (Association force ouvrière consommateur)
- / **Ludivine Coly-Dufourt**, Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs

SYNDICATS DE SALARIÉS

- / **Jean-Marc Longueville**, CFE-CGC

ONG AGRÉÉES

- / **André-Jean Guérin**, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Bernard Bézard**, SNDGT (Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales)

MINISTÈRES

- / **Viviane Apied**, ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- / **Jacques Teyssier d'Orfeuil**, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

OPÉRATEURS DE LA NORMALISATION

- / **Gilles Bernardeau**, Bureau de normalisation de l'industrie du béton (BNIB)
- / **Gilles Chopard-Guillaumot**, Bureau de normalisation ferroviaire (BNF)
- / **Philippe Contet**, Union de normalisation de la mécanique (UNM)
- / **Stéphane Laumond**, Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace (BNAE)
- / **Thierry Crignou**, AFNOR Normalisation

L'ENSEMBLE DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS STRATÉGIQUES (COS)

voir page 43

COMITÉ D'AUDIT ET D'ÉVALUATION (CAE)

Le rôle du Comité d'audit et d'évaluation est d'organiser l'évaluation des bureaux de normalisation sectoriels en vue de la délivrance, par le ministère chargé de l'industrie, d'un agrément pour une durée maximale de trois ans. Les évaluations sont réalisées selon la norme NF X50-088, publiée en 2009, qui définit un référentiel pour l'activité des bureaux de normalisation. Il contrôle également la conformité et l'efficacité de l'activité d'orientation et de coordination dans les travaux de normalisation d'AFNOR ainsi que son activité analogue à celle d'un bureau de normalisation. Cette mission du CAE est réalisée dans le cadre du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009.

MEMBRES

- / **Guy Coquillat***
- / **Ernestine Andréa Ilboudo***
- / **Philippe Le Coustumer***
- / **Anne-Marie Le Niger***
- / **Patrick Menanteau***
- / **Bernard Raspaud***, président
- / **Jean-Charles Sarbach***

* Nouveaux membres (voir p. 8).

LES COMITÉS

AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC UN RÔLE CONSULTATIF AU 31/12/2015

COMITÉ FINANCIER

16 membres maximum, présidé par le président du conseil d'administration d'AFNOR, **Claude Satinet**.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Présidé par un administrateur, **Dominique Hoestlandt**, il est composé de 5 à 7 membres nommés par le conseil d'administration. Il est ouvert à des membres extérieurs au conseil d'administration.

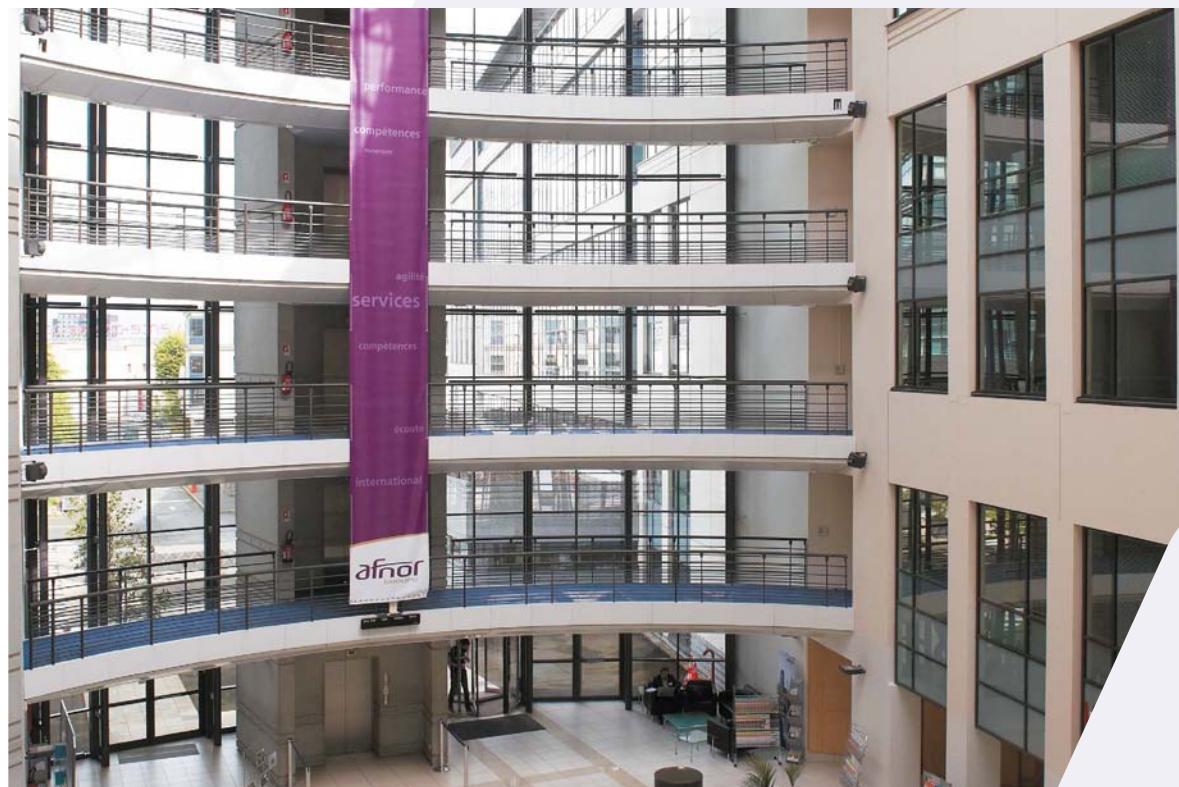
COMITÉ CONSOMMATION

Présidé par **Ludivine Coly-Dufourt**, Association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs, administrateur représentant les consommateurs, nommée par le CA, le Comité consommation est composé de 16 membres maximum.

COMITÉS DE CONCERTATION

9 à 16 membres nommés par le CA. Deux comités existent à ce jour :

- **Artisanat**, présidé par **Gérard Bobier**, Président de la CMA (Chambre de métiers et de l'artisanat) d'Indre-et-Loire, membre du bureau de l'APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat) et vice-président de SBS (Small Business Standards).
- **Collectivités territoriales**, présidence actuellement vacante.



LES COMITÉS AUPRÈS DU CCPN

LES COMITÉS STRATÉGIQUES (CoS)

Ils assurent la gestion collective des activités de normalisation. Ils ont pour mission d'accompagner l'expression de la stratégie française de normalisation en identifiant et évaluant les besoins en normalisation. Ils réunissent les principaux décideurs d'un secteur économique. Chaque CoS est composé d'un président élu pour trois ans renouvelables, de membres représentant de manière équilibrée des acteurs significatifs dans le périmètre d'intervention et d'opérateurs du système français de normalisation (AFNOR et bureaux de normalisation sectoriels). Le CCPN a clarifié l'organisation du système de normalisation autour de trois types de structures : les commissions de normalisation (CN), les comités stratégiques (CoS) et le CCPN. Pour assurer la cohérence, des groupes de coordination peuvent être établis à tous les niveaux. L'ensemble des présidences a été renouvelé au 1^{er} janvier 2015.

COMITÉS STRATÉGIQUES, LEURS PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS AU 31/12/2015

AGROALIMENTAIRE

Président : Gérard Boivin, UNIBEL
Vice-président : Gérard Mathieu, CGAAER/CEMAFROID
(Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux/Centre d'expertise de la chaîne du froid)

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS

Présidente : Sophie Huberson, SNELAC (Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels)
Vice-président : Stéphane Jock, Décathlon

CONSTRUCTION ET URBANISME

Président : Philippe Estingoy*, AQC (Agence Qualité Construction)

ELECTROTECHNOLOGIES

Président : Patrick Bernard, Schneider Electric
Vice-Président : Hervé Rochereau, EDF

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Président : Vincent Laflèche, BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières)
Vice-président : Bruno Costes, Airbus SAS

GAZ

Président : Dominique Kaczmarek, ENGIE

GRAND CYCLE DE L'EAU

Président : Christophe Bonnin, Veolia Eau

INFORMATION ET COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Président : Yves Le Querrec, La Banque Postale

INGÉNIERIE INDUSTRIELLE, BIENS D'ÉQUIPEMENT ET MATÉRIAUX

Président : Philippe Canteau, Snecma

MANAGEMENT ET SERVICES

Président : Xavier Quérat-Hément, groupe La Poste

PÉTROLE

Président : Pascal Manuelli, Total Marketing Services

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Président : Michel Ballereau*, Le Noble Age

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Président : Olivier Toche*, Direction générale du Travail

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Présidente : Florence Castel*, Advancity (pôle de compétitivité sur la ville et la mobilité durables)

UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

Président : Jean-Jacques Marchais, Schneider Electric
Vice-président : Romain Cailleton, ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

* Nouveaux membres en 2015 (voir p. 8).



11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis cedex - France
Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00
Fax. : +33 (0)1 49 17 90 00

France

Bordeaux
Lille // Limoges
Lyon // Marseille
Montpellier // Nancy
Nantes // Orléans
Paris // Rennes
Rouen // Toulouse

International

Algérie // Allemagne
Australie // Bolivie // Brésil
Bulgarie // Canada // Chine
Corée // Côte d'Ivoire
Espagne // États-Unis
Gabon // Inde // Indonésie
Iran // Italie // Japon // Liban
Madagascar // Malaisie
Maroc // Maurice // Mexique
Nouvelle-Calédonie
Pakistan // Polynésie
Pologne // Portugal
Roumanie // Royaume-Uni
Russie // Sénégal // Taïwan
Thaïlande // Tunisie
Turquie // Vietnam

